

CONDITIONS DE RECEVABILITE

Etre capable de justifier d'une expérience d'animateur (trice) professionnel (le) ou non professionnel (le) auprès de tout public d'une durée minimale de 200 H au moyen d'une attestation délivrée par la ou les structures d'accueil.

Ne sont pas tenues de justifier d'une expérience de 200 H dans l'animation, les personnes titulaires d'un des diplômes suivants :

BAPAAT ; CQP Animateur Périscolaire ; CQP ALS ; BAFA ; BAFD ; Bac Pro SPVL ; Bac Pro Agricole toute option ; BEPA ; BPJEPS ; Bac Pro ASSP ; BEP ASSP ; DEAVS ; DE Aide-soignant ; AMP ; CAP Petite Enfance ; BEP Carrières Sanitaires et Sociales ; BEPA Services aux Personnes ; titre professionnel Agent de Médiation, Information, Services ; titre professionnel Technicien (ne) Médiation Services ; DE Moniteur Educateur ; DE Accompagnant **Avoir 18 ans**

Etre titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante :

- PSC1 ou AFPS
- PSE 1, PSE2, AFGSU niveau 1 ou 2, SST, en cours de validité.

Educatif et Social ; DE Auxiliaire de Puériculture ; DE Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale. Joindre copie du diplôme.

CALENDRIER

Clôture inscriptions	10 octobre 2018
Sélection	Entretien TEP le 26/10/2018
Positionnement	Le vendredi 23/11/2018
Démarrage formation	19 décembre 2018
Fin formation	10 octobre 2019

INFORMATIONS COLLECTIVES

Vendredi 29 juin 2018	9h30 à 12h00	FRMFR/Brens
Mercredi 25 juillet 2018	14h30 à 17h00	FRMFR/Brens
Vendredi 14 septembre 2018	9h30 à 12h00	FRMFR/Brens
Jedi 3 octobre 2018	14h30 à 16h00	FRMFR/Brens

DUREE de la FORMATION

	APPRENTIS	AUTRES
Centre	623 H	609 H
Entreprise	805 H	728 H
TOTAL	1428 H	1337 H

Le **BPJEPS** diplôme de niveau IV de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, permet à son titulaire d'exécuter ses missions en toute autonomie. Accessible par la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience). Il permet d'accéder aux concours de niveau IV : infirmier, éducateur spécialisé, assistante sociale...

CONTENU de la FORMATION

La formation s'articule autour de 4 Unités Capitalisables.

UC 1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure (Communiquer dans les situations de la vie professionnelle – Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leur environnement - Contribuer au fonctionnement d'une structure)

UC 2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure (Concevoir un projet d'animation – conduire un projet d'animation – Evaluer un projet d'animation)

UC 3 : Conduire une action d'animation dans le champ de l'animation sociale (organiser, gérer et évaluer les activités – Encadrer un groupe dans le cadre des activités de l'animation sociale - Accueillir les publics)

UC 4 : Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation sociale (situer son activité d'animation sociale dans un territoire – Maîtriser les outils et techniques de l'animation sociale – Conduire les activités d'animation sociale)

EQUIPE PEDAGOGIQUE

L'équipe pédagogique est composée de formateurs professionnels, de professionnels de l'animation en exercice, d'intervenants spécialisés et des tuteurs.

Partenariat avec diverses structures pour mises en situation professionnelle.

OBTENTION DU DIPLOME

Il est conditionné par la réussite à 2 épreuves certificatives organisées durant le déroulement de la formation.

EMPLOIS VISES

- Animateur (trice) social (e) – (personnes âgées, handicapées, en situation d'exclusion...)
- Médiateur (trice)
- Animateur (trice) / médiateur (trice)

DEBOUCHES

- Vie Active
- Poursuite de formations : DEJEPS (Diplôme d'Etat Jeunesse Education Populaire Sports) – niveau III, DUT Carrières Sociales, Infirmier, Educateur Spécialisé, Assistante Sociale...

STRUCTURES EMPLOYEURS et d'ACCUEIL

L'animateur social exerce principalement son activité dans le cadre d'associations (maisons de retraite, centres sociaux, associations de quartiers, établissements de soins mentaux, instituts divers, écoles spécialisées, associations d'insertion...) de collectivité territoriales, établissements relevant de la fonction publique hospitalière, etc...

TARIFS de la FORMATION (hors frais de restauration et d'hébergement)

Formation Continue :

6577 euros : demandeur d'emploi, financement personnel

6577 euros : salariés et dispositifs de la Formation Continue, Emploi d'Avenir

Apprentissage :

Prise en charge du coût de la formation par le Conseil Régional Aides aux apprentis en Midi-Pyrénées : carte jeune, transport, hébergement, restauration.

Nous restons à la disposition des candidats pour étudier les modalités de prise en charge financière du coût de la formation.

Le dossier de candidature, est à retirer à la FRMFR ou à télécharger sur notre site internet
<http://www.mfr-midipyrenees.fr>
ou sur <http://www.mfrdenaucele.fr>

A nous retourner avant le 10 octobre 2018.

Pensez à participer à une information collective. Un entretien individuel peut également être organisé

Unité Capitalisable Complémentaire « Direction d'un ACCEM »

En partenariat avec SGI Animation à Castres
82 rue Maroulet – 81100 CASTRES
05.63.59.83.01

<http://www.sgi-tarn.com>
courriel : contact@sgi-tarn.com

La MFR de Naucelle en Aveyron propose le BPJEPS Pêche de Loisirs :

BPJEPS Pêche de Loisirs

MFR de Naucelle - 05.65.47.00.60
mfr.naucelle@mfr.asso.fr - www.mfrdenaucelle.fr
Jean-Michel BAUGUIL
jean-michel.bauguil@mfr.asso.fr



LIEU de FORMATION

TARN – AVEYRON

Gestionnaire Administratif et Pédagogique de la Formation

MFR de Naucelle
7 rue Villelongue 12800 NAUCELLE

Siège de la formation

FEDERATION REGIONALE & CFA REGIONAL
des MFR Occitanie

14-16 place du lavoir 81600 BRENS

Personnes à contacter :

Jean-Marc BIOLLEY
06.87.12.72.88
www.mfrdenaucelle.fr

Secrétariat MFR de Naucelle
Du lundi au vendredi
05.65.47.00.60
mfr.naucelle@mfr.asso.fr

HEBERGEMENT ET RESTAURATION

Possibilité d'hébergement et de restauration
sur place, gîtes ruraux, hôtels..

MOYENS D'ACCES

Pour Naucelle : Train jusqu'à Naucelle Gare
Coordonnées GPS : **Latitude** : 44.197854/
Longitude : 2.339693

Pour Brens : Train jusqu'à Gaillac
Navette jusqu'à la MFR Bel Aspect
Autoroute A 68 – sortie 9
... et co-voiturage



CFA Régional et Fédération
Régionale des MFR
Occitanie

www.mfr-midipyrenees.fr

BPJEPS

*Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaire
et du Sport*

Spécialité : « Animateur »
Mention : « Animation Sociale »

FORMATION DIPLOMANTE

Du 19 décembre 2018 au 10 octobre 2019

Accessible par **APPRENTISSAGE**

Le CFA Régional des MFR et la Fédération
Régionale des MFR sont membres de la
plateforme AFORMA
(Association pour la Formation et la Recherche
dans les Métiers de l'Animation)



Formation organisée avec le concours de la Région
Occitanie et du Fond Social Européen (sous réserve
de notification de la Région Occitanie)